



DOSSIER

Une boutique éphémère au centre-bourg - p.14

Le Bulletin

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VAULNAVEYS-LE-HAUT

GRAND ANGLE

Le Plan Communal de Sauvegarde
p. 10

VIE DE LA COMMUNE

La résidence autonomie
« Le Vernon »
p.19

VIE DE LA MÉTROPOLE

Plan Climat Air Énergie
p. 24



ON VOUS EXPLIQUE Place « PousHandÂge »



« Pous »
(*poussette*)

Pour les familles
avec des enfants
de - 3 ans.



« Hand »
(*handicap*)

Pour les personnes
avec un handicap
temporaire.



« Âge »

Pour les personnes
de +70 ans ou
avec des difficultés
à se déplacer.

Une place utile pour un monde plus facile



“ Nous avons comme objectif, la poursuite de l'amélioration des conditions de vie de tous les Vaulnaviards, à tous les âges de la vie.

Diaporama

Pages 4 > 9

Grand Angle

Pages 10 > 13

Dossier

Pages 14 > 17

Vie de la commune

Pages 18 > 22

Vie de la Métropole

Page 23 > 25

Vie des associations

Page 26 > 27

Bibliothèque

Page 28

Chez nos voisins

Page 29

Infos & carnet

Page 30

Infos pratiques

Page 31

Agenda

Page 32

Chères Vaulnaviardes, chers Vaulnaviards,

À l'aube de cette nouvelle année, je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux de santé et de bonheur. Au regard de la crise sanitaire, cette année encore la municipalité n'a pas pu organiser sa traditionnelle cérémonie des vœux.

2022 referme la page d'une année 2021 qui fût particulière, difficile parfois. Nous avons dû, collectivement nous réadapter, nous réinventer et nous montrer résilients. Les services publics se sont mobilisés pour assurer leurs missions et apporter une continuité de service. Quant aux entreprises, artisans, commerçants..., ils se battent pour garantir le maintien de l'économie du territoire. Toutes et tous, citoyens, élus, agents œuvrons au quotidien, parfois dans l'ombre, afin de traverser cette crise et je tiens à saluer le travail et l'engagement de chacun, au nom de l'équipe municipale.

Nous avons comme objectif, la poursuite de l'amélioration des conditions de vie de tous les Vaulnaviards, à tous les âges de la vie. C'est ainsi qu'après les travaux à l'école, nous travaillons sur le projet d'un espace de loisirs dédié notamment aux jeunes de la commune. Les modes de déplacements doux, l'accès aux commerces, l'accessibilité sont des sujets cruciaux sur lesquels nous souhaitons continuer à avancer. La boutique éphémère vient, depuis quelques semaines, compléter l'offre de commerces déjà existante.

Malgré un contexte sanitaire difficile, la commune renouvelle son soutien aux associations, créatrices de lien social et permettant de lutter contre l'isolement.

Notre commune s'est engagée avec la Métropole grenobloise, dans un « Plan Climat Air Énergie ». Ce programme ambitieux permettra de mettre en place des actions concrètes en faveur du développement durable. Cela passe notamment par la création d'une microcentrale hydroélectrique sur le Vernon, dont la récente étude a confirmé la faisabilité. La forêt, richesse de notre territoire, se verra davantage préservée et protégée, afin de permettre aux générations futures de profiter de ses atouts. La réhabilitation des bâtiments communaux fait également partie de ce travail de fond et un programmiste sera très prochainement engagé pour permettre une réflexion globale sur le devenir de ce patrimoine bâti.

Nous œuvrons en permanence pour nous éloigner du risque des « déserts médicaux ». Cette volonté a permis l'ouverture d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire au centre-bourg et des services paramédicaux sur la Tuilerie. La pharmacie, quant à elle, s'est déplacée et bénéficie désormais d'un espace d'accueil plus important et plus convivial. Nos anciens disposent désormais d'une résidence autonomie, « Le Vernon ». Cet établissement qui comporte 50 logements a accueilli ses premiers résidents en novembre dernier et quelques places sont encore disponibles.

Soyez assurés que les agents et les élus de la commune travaillent quotidiennement au service de tous les Vaulnaviards.

Au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une belle année 2022, riche en petits et grands bonheurs, mais surtout une excellente santé.

Jean-Yves Porta
Maire de Vaulnaveys-le-Haut

Diaporama

d'octobre à décembre 2021

MARDI 2 OCTOBRE

Inauguration de la Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP)

SITUÉE AU 655 AVENUE D'URIAGE



VENDREDI 15 OCTOBRE

Automne des marchés avec l'animation musicale

« Les MELL's »

PLACE EUGÈNE RIBAND





SAMEDI 16 OCTOBRE

VoixYâge, spectacle sur les chants du monde

BIBLIOTHÈQUE

MARDI 19 OCTOBRE

Accueil des nouveaux habitants

MAIRIE



VENDREDI 29 OCTOBRE

Observation du ciel étoilé DANS LE CADRE DU « MOIS DE LA NUIT ».

Observations du ciel avec le Groupe d'Astronomie du Dauphiné et Contes à la bibliothèque



JEUDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie de commémoration « Hommage aux morts pour la France »

MONUMENT AUX MORTS



De gauche à droite :
Gilles STRAPPAZZON,
Conseiller Départemental,
Jean-Charles COLAS-ROY,
Député de l'Isère,
Jean-Yves PORTA,
Maire de Vaulnaveys-le-Haut,
Roger GINET,
Président de l'Union des Anciens
Combattants Vaulnaveys-Vizille (UACV),
Giordano MARTINATI,
porte-drapeau de l'UACV.

VENDREDI 19 NOVEMBRE

Collecte solidaire « Les restaurants du Cœur », organisée par le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)

PLACE EUGÈNE RIBAND



VENDREDI 19 NOVEMBRE

Inauguration de la place PousHandÂge, « une place utile pour un monde plus facile »

PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES
JEUNES (CMJ), PLACE EUGÈNE
RIBAND.

En présence de :
Jean-Charles COLAS-ROY, Député de l'Isère,
Marie QUESTIAUX et **Gilles STRAPPAZZON**,
Conseillers départementaux, **Jean-Yves PORTA**,
Maire de Vaulnaveys-le-Haut et les élus
municipaux.

MERCREDI 24 NOVEMBRE

**Atelier de danse, animé
par Sylvie Guillermin
et organisé par la
bibliothèque**
SALLE POLYVALENTE



MERCREDI 24 NOVEMBRE

**Inauguration de l'école
élémentaire rénovée**

GROUPE SCOLAIRE JULES BRUANT

En présence de :

Alexandre MUCCI, Maître d'œuvre,
Gilles STRAPPAZZON, Conseiller départemental,
Gérard GIRAUD, Maire de Saint-Martin d'Uriage,
les représentants de l'Association des Parents
d'Élèves (APE)

Jean-Yves PORTA, Maire de Vaulnaveys-le-Haut
et les élus municipaux

David WHITEAD, Directeur de l'école
élémentaire, Marjorie ASSELINEAU, Directrice
Générale des Services (DGS) de la mairie.



JEUDI 25 NOVEMBRE

**Cérémonie de remise des prix du
concours des maisons fleuries**

MAIRIE

VENDREDI 26 NOVEMBRE

**Spectacle de danse « pièce à vivre »,
de Sylvie Guillermin**

À LA BIBLIOTHÈQUE

VENDREDI 10 DÉCEMBRE

Un marché de Noël scintillant, magique et solidaire

Les bénévoles du Comité des Fêtes



L'heure du conte à la bibliothèque



Les stands de la salle polyvalente



Le Père Noël avec ses lutins et ses chiens de traîneau

Le stand du Téléthon



LES 9, 14 ET 15 DÉCEMBRE

Remise des colis repas aux seniors, MAIRIE - SALLE BELMONT - SALLE POLYVALENTE



Remise des colis par :

- Les représentants du Centre Communal d'Actions Social (CCAS)
- Martine MERMIER, adjointe en charge de l'action sociale et du CCAS
- Jean-Yves PORTA, le Maire





GESTION DES RISQUES

INONDATIONS : LA MAIRIE DÉCLENCHE SON PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

La journée du mercredi 29 décembre 2021 a été marquée par des intempéries importantes, accompagnées par un fort redoux. Les sols déjà saturés par la fonte des neiges ont peu absorbé ces nouvelles pluies. De nombreuses inondations par ruissellements et débordements de cours d'eau, et des glissements de terrain ont eu lieu à l'échelle communale et départementale.



À Vaulnaveys-le-Haut, plusieurs événements se sont produits simultanément : débordements de petites combes au niveau d'Uriage, difficultés avec le réseau d'assainissement en provenance de Chamrousse, inondations dans des sous-sols et glissement de terrain. C'est l'enchaînement de ces événements, plus que leur ampleur, qui a poussé les élus à prendre la déci-

sion de déclencher le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) le mercredi 29 décembre 2021 aux alentours de 16h00.

Déclencher le PCS c'est acter que la situation est sérieuse et mérite une gestion dite « de crise ». Dès lors, les services de la préfecture sont informés, agents et élus sont mobilisés et rejoignent le poste de commandement communal en mairie.

Les actions se sont ensuite rapidement organisées, chaque personne mobilisée se voyant attribuer un rôle et des missions : sécurisation des ponts, des voiries, prise de contact et accompagnement des sinistrés, lien avec les services de secours, coordination des actions... Ce sont une vingtaine de personnes mobilisées pour suivre la situation et permettre et limiter



LE PCS, POURQUOI ?

Le plan communal de sauvegarde (PCS) a été institué par la loi n°2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile, dans son article 13, et par son décret d'application n°2005-1156 du 13 septembre 2005.

Il a vocation à organiser la réponse communale en cas d'événement de sécurité civile, c'est-à-dire que le PCS doit définir un dispositif communal opérationnel permettant à l'équipe municipale de « gérer les crises » éventuelles touchant la sécurité civile, et notamment les crises majeures : catastrophes industrielles, phénomènes climatiques, accidents « courants » (transport, incendie, etc.), dysfonctionnement des réseaux (transport, énergie, eau, etc.), problèmes sanitaires (grippe aviaire, méningites, légionellose, etc.).

les désagréments pour la population. Jusqu'à tard dans la soirée, les différents acteurs ont œuvré afin de permettre un retour à la normale dès que possible.

Le déclenchement du PCS a également permis la mise en place de la cellule communication ayant pour mission de donner les informations en temps réel et de répondre aux interrogations des usagers.

L'existence d'un PCS, structuré et à jour, est un élément déterminant. Ce dernier définit les rôles de chacun et permet aux agents de la collectivité et aux élus de travailler conjointement pour une meilleure gestion des événements.



PAROLE D'ÉLU

Yves ARGOU-D-PUY
3^e Adjoint : aménagement du territoire

La mise en vigilance et l'alerte, l'information, la protection, le secours et la sauvegarde, le soutien à la population, sont les principales missions qu'un Plan Communal de Sauvegarde doit permettre d'assurer lors d'une gestion de crise provoquée par un risque majeur (naturel, industriel ou sanitaire). Mais tant qu'il n'est pas mis à l'épreuve, il est difficile de préjuger de l'efficacité réelle d'un tel dispositif. C'est désormais chose faite.

LE PCS ACTUALISÉ ET TESTÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2021

Le PCS de Vaulnaveys-le-Haut a fait l'objet en 2021 d'une profonde mise à jour. Les risques potentiels ont été complétés, les moyens de sauvegarde et de protection mobilisables actualisés.



Durant huit mois (mars à octobre 2021), Charline POUILLET, stagiaire étudiante en Master Gestion des Risques Naturels, a travaillé sur l'actualisation du PCS. Accompagnée par l'ensemble des services municipaux et chapeauté par François GIANNOCCARO, Directeur de l'Institut des Risques Majeurs (IRMA), la mission de Charline s'est terminée le mercredi 27 octobre 2021, avec la mise en œuvre d'un exercice de crise « grandeur nature », qui a créé une certaine effervescence au sein de la municipalité.

« Il faut tout envisager et tout est prévu »

L'intitulé de l'exercice : « accident industriel : un camion-citerne, contenant un produit toxique dangereux, s'est retourné sur la route ».

En instituant le PCS, le législateur a donné plus qu'une base légale aux initiatives locales : un véritable outil d'aide à la décision du maire pour faire face à la crise. La réalisation d'un PCS, dispositif regroupant des composantes techniques, humaines et organisationnelles, génère un travail de fond pour une commune. Il nécessite l'engagement d'une véritable démarche de participation et de responsabilisation à tous les niveaux : élus et agents municipaux, acteurs locaux, associations, citoyens, etc.

En cas de situation urgente, la réponse locale apportée exige donc une mobilisation rapide de tous les moyens publics et privés et une coordination efficace sous une direction unique. Dans le cas général le plus fréquent, le Maire assume la Direction des Opérations de Secours (DOS) sur son territoire et il est secondé par un

Responsable des Actions Communales (RAC).

De la réception de l'alerte à sa diffusion, c'est toute une équipe de travail qui s'est mise en mouvement, avec comité de pilotage, chef de projet et implication de tous les partenaires et acteurs locaux, pompiers, police, gendarmerie, secours. « *Il faut tout envisager et tout est prévu : coordination des actions, anticipation des besoins, communication, accueil des sinistrés, évacuation des populations, etc.* » rappelle François GIANNOCCARO qui, lors du débriefing final a félicité tous les acteurs présents pour leur implication et surtout pour l'excellent travail réalisé.

La mise en action récente du PCS, lors des inondations du mercredi 29 décembre 2021, a montré l'intérêt d'avoir réalisé ce travail de mise à jour mais a également mis en lumière des modes opératoires qui pourraient être améliorés.

Pour rester opérationnel, un PCS ne peut pas être un document statique. Un suivi annuel va désormais être effectué pour essayer d'améliorer, année après année, l'efficacité du dispositif grâce à différentes actions :

- Tirer parti des expériences vécues, sur le territoire ou ailleurs ;

- Organiser régulièrement des exercices de crise ;
- Optimiser les procédures ;
- Intégrer progressivement de nouveaux outils numériques, pour disposer de moyens d'alerte et d'information plus rapides et plus efficaces.

Un travail de l'ombre mais nécessaire à la sécurité collective des biens et des personnes. Un véritable travail de service public que l'on espère néanmoins ne pas avoir à mettre à l'épreuve trop souvent !

AGISSEZ DÈS AUJOURD'HUI EN REMPLISSANT CE FORMULAIRE !

Pour réagir plus vite et avec des moyens renforcés, chacun d'entre nous (habitants, élus, entreprises, associations...) pourrait être mobilisé pour la gestion des risques majeurs.

Agissez dès aujourd'hui, en remplissant ce questionnaire en ligne, cela ne vous prendra que 3 minutes !



Scannez-moi !

RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES

À VAULNAVEYS-LE-HAUT

LES MOYENS D'ALERTE ET D'INFORMATION



Signal d'alerte et fin d'alerte

SIGNAL D'ALERTE



SIGNAL DE FIN D'ALERTE

son continu de 30 secondes



0800 50 73 05

APPEL GRATUIT DEPUIS UN FIXE



Information mobile



Radio FM
France Bleu Isère
98,2 et 102,8

RISQUES TECHNOLOGIQUES

RISQUE INDUSTRIEL, TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



FAIRE

- Rentrez rapidement dans le bâtiment le plus proche
- Fermez tout. Arrêtez ventilation, climatisation et chauffage. Calfeutrez les ouvertures et les aérations.
- Écoutez la radio : France Bleu Isère FM 102.8 ou 98.2



NE PAS FAIRE

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'en occupent
- Ne téléphonez pas
- Ne fumez pas. Evitez toute flamme ou étincelle.

RISQUES NATURELS

RISQUE DE SÉISME



FAIRE

- Mettez-vous près d'un mur, d'une colonne porteuse, ou sous un meuble solide
- Éloignez-vous des bâtiments



NE PAS FAIRE

- Ne restez pas sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures ...).
- Ne rentrez pas dans un bâtiment endommagé

RISQUE D'INONDATIONS ET CRUES TORRENTIELLES



FAIRE

- Dès l'alerte : Coupez le courant électrique
- Allez sur les points hauts préalablement repérés (étages des maisons, collines)
- N'entreprenez une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcés. Prenez vos papiers.



NE PAS FAIRE

- Ne vous engagez pas sur une route inondée (à pied ou en voiture)
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, les enseignants s'en occupent



UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE OUVRE SES PORTES AU CENTRE-BOURG

La municipalité lance un concept innovant avec l'ouverture d'une boutique éphémère, au 587 avenue d'Uriage. Ce point de vente permettra de donner de la visibilité aux artisans-commerçants-producteurs... et de dynamiser le commerce local.



« Que diriez-vous d'une boutique éphémère, en attendant que le devenir de ce bâtiment communal soit entièrement scellé ? »

QU'EST-CE QU'UNE BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE ?

Comme son nom l'indique, c'est une boutique dont la durée de vie est limitée dans le temps. Le caractère temporaire du magasin éphémère le rend tout à fait adapté pour les personnes qui souhaitent promouvoir aussi bien des produits que des services, pour quelques jours, quelques semaines ou quelques mois.

UNE IDÉE VITE ADOPTÉE

La volonté de la mairie est de maintenir une activité commerciale dans le centre-bourg. En mars 2021, la pharmacie déménage quelques mètres plus loin et laisse ainsi une devanture vide. Commencent alors des réflexions sur la redynamisation du commerce local, tout en complétant l'offre existante.

« Que diriez-vous d'une boutique éphémère, en attendant que le devenir

de ce bâtiment communal soit entièrement scellé ? », propose Marjorie ASSELINEAU, la Directrice Générale des Services.

L'équipe municipale est séduite par l'idée. Voir des commerçants, producteurs, artisans-créateurs... occuper, à tour de rôle, la boutique éphémère créerait un dynamisme supplémentaire et recherché pour le commerce local. L'attrait du changement de vitrine et la curiosité des clients développeraient l'attractivité du centre-bourg.

AUSSITÔT DIT, AUSSITÔT FAIT !

La municipalité se fixe comme objectif une ouverture au public le vendredi 10 décembre, jour du marché de Noël, il aura donc fallu près de neuf mois pour accoucher de ce projet.

Le cahier des charges est simple : réaliser un com-

merce sympathique et accueillant, en engageant un minimum de travaux sur la structure du bâtiment. En effet, ce dernier sera entièrement réhabilité lorsque le projet aura mûri.

Élus et agents municipaux se sont mobilisés pour consulter des entreprises, engager et suivre les travaux, planifier et organiser l'ouverture puis décorer et trouver un nom à cette

boutique. Alors pourquoi s'appelle-t-elle « Le 587 - Boutique éphémère » ? Tout simplement parce qu'elle est localisée au 587 avenue d'Uriage.





Réalisation des premiers travaux par la société « Je Le Fais Pour Vous »



Travaux de finition et aménagement par les élus et les agents municipaux



Pose de l'enseigne par la société « Sign up »



3 talents locaux ont occupé la boutique éphémère du 10 au 25 décembre 2021.

À partir de septembre 2021, les travaux démarrent et plusieurs entreprises locales interviennent :

- Je le fais pour vous, Monsieur JOSEPH : travaux de rénovation (placo, peinture, etc.) ;
- BM Nettoyage & Multiservices, Madame MAQUET : nettoyage post-chantier ;
- Polart Graphic, Monsieur Engelmann : réalisation de l'enseigne ;
- Sign up, Monsieur GENIN : flochage de l'enseigne ;
- Corinne Couture, Madame SENDRA : confection de rideaux ignifugés (non-feu).

Les travaux ont été réalisés en seulement 4 mois, pour un coût global de 7 500 euros, que la commune a pris sur ses fonds propres.

UNE OUVERTURE RÉUSSIE

La boutique éphémère a été inaugurée le jour de son ouverture au public, en présence de plusieurs talents locaux, qui ont occupé la boutique du vendredi 10 décembre jusqu'à Noël :

- Laurence VERGHADE, une céramiste de Saint-Martin d'Uriage,

- Florence DEHONDT, une créatrice de bijoux et accessoires en cuir de Saint-Martin d'Uriage,
- André ROSSI, un peintre de Brié-et-Angonnes.

Pendant son discours d'inauguration, Jean-Yves PORTA, maire de Vaulnaveys-le-Haut, a remercié chaleureusement les agents et les élus municipaux qui ont œuvré dans la concrétisation de ce beau projet, ainsi que les entreprises pour le travail de rénovation et d'embellissement effectué.

Gilles STRAPPAZZON, Conseiller départemental, a félicité la commune pour cette belle initiative, qui permet de développer l'économie locale et de mettre en avant des artistes talentueux.

Coût global
des travaux
7 500 €



QUELS SONT LES TARIFS ET LES MODALITÉS DE RÉSERVATION ?

Pour réserver ce local, vous devez être une société ou une association, avec n°SIREN/SIRET/RNA, pour assurer une exposition et/ou une vente de produits/services.

Vous devez faire votre demande de réservation auprès de la mairie, en remplissant un formulaire, disponible à l'accueil ou sur le site Internet : www.vaulnaveys-le-haut.fr

La location se fait du lundi au dimanche, pour une durée d'une semaine minimum et huit semaines consécutives maximum.

La boutique comporte une zone de vente principale de 27,8m² et une zone de vente secondaire de 14,7m², ainsi qu'une remise et un point d'eau avec toilette.

Tarifs (charges comprises : eau + électricité) :

- 1 semaine = 95 euros
- 4 semaines = 360 euros

Sur la période louée, l'emprunteur du local :

- Est responsable de son activité et des lieux (règles sanitaires, vols, etc.) ;
- Assure le bon usage et l'entretien du matériel et du local mis à disposition ;
- Aménage la boutique à sa manière ;
- Gère ses propres horaires d'ouverture ;
- Peut partager le local et les frais de location avec d'autres sociétés/associations ;
- Assure sa propre communication. La mairie fera un relais d'information sur ses supports.



Boutique Éphémère

42,5 m²
de surface
de vente

95 €
la semaine

360 €
4 semaines

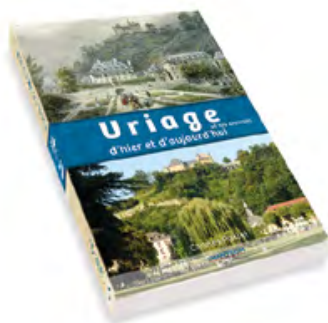
Gens d'ici

« URIAGE ET SES ENVIRONS, D'HIER ET D'AUJOURD'HUI », PAR CHARLES PAILLET

Comment définir Charles PAILLET ? Historien ? Écrivain ? Archiviste ? Auteur ? Collectionneur passionné de cartes postales et de photos anciennes ? Amateur d'art ? Curieux de nature ? Sûrement un peu tout ça.



Charles PAILLET (à droite) et son éditeur (à gauche) Éric CHARTIER-COTON



EN SAVOIR



Contactez Charles PAILLET : charlespaillets@orange.fr

Charles Paillet a découvert le village de Saint-Martin-d'Uriage en 1970. « Un été, à mon retour du service militaire, un ancien camarade de classe m'invite à me rendre avec lui à Uriage-les-Bains, afin de visiter un château qui était à vendre », écrit-il en avant-propos dans la préface de son nouvel ouvrage, qu'il présentait pour la première fois, mercredi 1^{er} décembre 2021, à l'office thermal et touristique d'Uriage. Charles tombe sous le charme désuet de cette station thermale dont l'exceptionnel passé disparaît lentement. Il s'y installe tout naturellement en 1979 et son histoire d'amour avec la commune ne fait que commencer.

2 000 ANS D'HISTOIRE

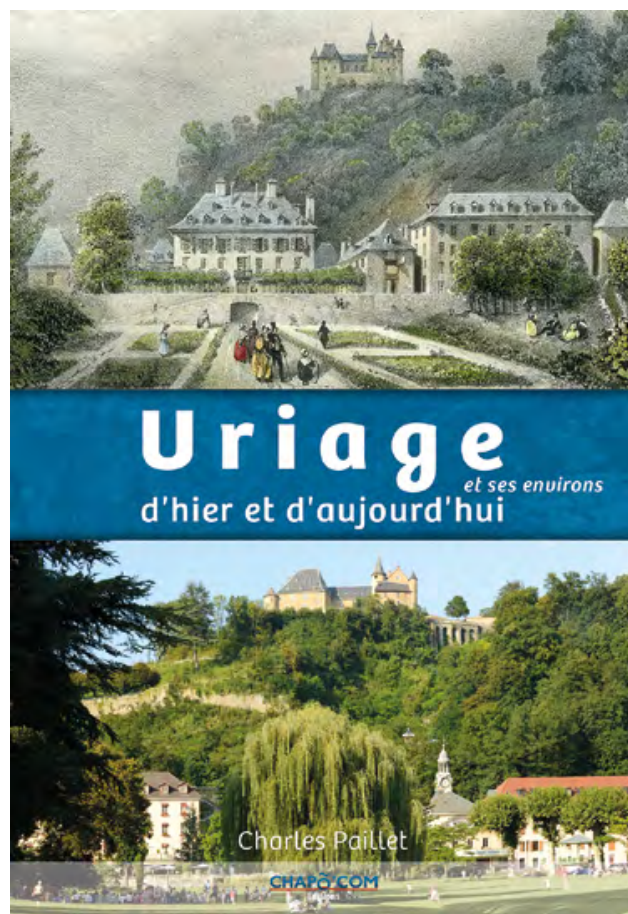
Entre Vaulnaveys-le-Haut, où il habite aujourd'hui et Uriage-les-Bains, c'est une véritable affection qui prend forme. Et depuis toujours, ce passionné d'histoire fréquente les bibliothèques et ses archives, fouille, explore, prospecte, feuillette et bien entendu raconte. En 2008, il publie aux éditions Alan Sutton, un livre illustré d'abondantes cartes postales, afin de faire partager son attachement et ses connaissances acquises au

cours de ses rencontres et recherches. On le retrouve également dans l'ouvrage consacré à Stéphane Jay, gantier, maire de Grenoble et châtelain d'Uriage, publié en 2011.

Enfin, aujourd'hui, il remet en lumière l'histoire locale d'Uriage et ses environs. Des thermes romains aux laboratoires dermatologiques actuels, il raconte avec moult détails 2 000 ans d'histoire. C'est presque un roman, cap-

tivant, qui ne laissera personne indifférent.

De nombreux amis, passionnés d'histoire et de patrimoine, sont venus saluer l'auteur tout au long de l'après-midi et sont repartis avec le livre sous le bras. Quant à Charles Paillet, on ne peut que l'imaginer déjà fureter et explorer d'autres terrains historiques et préparer un nouvel ouvrage dont il a le secret.



Solidarité

LE VERNON ACCUEILLE SES PREMIERS RÉSIDENTS

50 appartements spacieux, lumineux et équipés. Des salons « cocooning ». Un restaurant chaleureux avec une vue imprenable sur le golf d'Uriage. Une équipe disponible et fière d'accomplir ses premières missions. Les résidents de cette nouvelle structure ont tout pour se sentir chez eux.

Cet établissement du groupe associatif « Accueil et Confort Pour Personnes Âgées » (ACPPA) peut accueillir jusqu'à 58 seniors, seuls ou en couple. Il a pour but de lutter contre l'isolement et les logements non-adaptés des personnes âgées dépendantes. Il bénéficie de tout le confort hôtelier, d'une architecture moderne et fonctionnelle et d'une offre innovante de services. Ce projet d'envergure, a démarré en 2019, quand la Mairie de Vaulnaveys-le-Haut a vendu le terrain à l'ACPPA. D'un coût total de 8338000 euros, ce programme a pu voir le jour grâce aux efforts des artisans du chantier, à l'aide financière du Département de l'Isère avec une subvention de 882 000 euros et au soutien important de la municipalité et



Jean-Yves PORTA, Maire, offrant un bouquet de bienvenue à Madame PILFERT, la 1ère occupante et doyenne (95 ans) de la résidence autonomie.

de Grenoble-Alpes Métropole pour les négociations et le montage de l'opération. Le 15 novembre 2021, « Le Vernon » ouvre officiellement ses portes après deux ans de travaux.

Pour célébrer l'ouverture, le comité de direction du groupe ACPPA, le personnel de la résidence autonomie et les élus de la commune

ont souhaité la bienvenue aux quatre premiers résidents, le mardi 30 novembre 2021. Anne-Gaëlle MEDY, Directrice de l'établissement, est heureuse de démarrer cette nouvelle aventure : « L'histoire va s'écrire avec vous tous, une belle aventure qui commence avec les résidents et toute l'équipe du Vernon ». Jean-Yves PORTA, Maire de Vaulnaveys-le-Haut, a salué cette volonté forte et partagé d'ancrer la résidence autonomie dans la vie du territoire : « Cette nouvelle structure, à taille humaine, est entièrement intégrée dans l'environnement, au cœur de la commune, riche en patrimoine naturel ».



PAROLE D'ÉLUE

Martine MERMIER
4^e Adjointe : action sociale & CCAS

Après de longs mois de négociations et travaux, l'équipe municipale est heureuse d'accueillir les premiers occupants de la résidence autonomie « Le Vernon ». En espérant que cette nouvelle structure permette à nos seniors de rester sur la commune, de lutter contre l'isolement et les problèmes liés aux logements non-adaptés. Je tiens à remercier personnellement tous les acteurs et ancien(e)s élu(e)s qui ont participé à cette belle réussite.

Ce temps fort s'est poursuivi autour d'une rencontre avec les partenaires et les acteurs locaux de la commune, qui interviendront à la résidence autonomie : infirmiers libéraux, pharmaciens, associations de soutien aux seniors, etc.



L'équipe de la résidence « Le Vernon », avec de gauche à droite : Sandra SERRE, Anne-Gaëlle MEDY, Thierry RESIDORI, Léa CANAVESIO et Catherine HOMASSON.



Mobilité**LE NOUVEL ARRÊT DE BUS « LA TUILERIE »**

Depuis le 17 janvier, les quais de bus de l'arrêt « La Tuilerie » sont désormais accessibles pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR). Ce chantier a été géré par le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG). Retrouvez, ci-dessous, les informations relatives aux lignes régulières desservies par la TAG, les cars Région et les services scolaires « Sacado ».



- > La ligne **SACADO 182** dessert l'arrêt de la ligne 23 direction Vizille.
- > La ligne **SACADO 401** dessert toujours l'arrêt situé dans le rond-point.

**Civisme****AUTOMOBILISTES : LEVEZ LE PIED !**

De nombreux contrôles de vitesse ont été réalisés par la Police pluri-communale, en fin d'année 2021, sur différents secteurs de la commune : Centre-Bourg, Fugearet, Montgardier, Prémol, Route de Brié, Uriage.

Certains automobilistes ont tendance à oublier les limitations de vitesse et les policiers veillent et font de la prévention, en rappelant

aux conducteurs les bons comportements à adopter sur la route.

D'autres contrôles de vitesse auront lieu en 2022, en partenariat avec la gendarmerie de Vizille.

« La vie appartient à ceux qui lèvent le pied. »

EN SAVOIR 



www.securite-routiere.gouv.fr

Cause animale**LANCEMENT D'UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE**

En 2022, la municipalité va signer une convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la Fondation « 30 millions d'amis ». Elle va également verser une subvention à l'association « L'école du Chat Libre », qui sera en charge des opérations de terrain.

Saviez-vous qu'un couple de chats non-stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en 4 ans ? Il est donc impératif de maîtriser la prolifération des chats errants ! La stérilisation est la seule solution efficace pour maîtriser les populations de chats face à l'euthanasie ou le déplacement des colonies de chats qui ne résolvent pas la pullulation. D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline, qui continue

de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité. Par ailleurs, le chat étant un animal territorial, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire. La stérilisation est d'ailleurs reconnue par tous les experts mondiaux et en particulier ceux de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

**EN SAVOIR**| www.ecoleduchat-grenoble.fr**Acteurs éco-locaux****SCULPT & CARE : COACH SPORTIF À DOMICILE**

Cheffe d'entreprise et ancienne infirmière, Émeline NOUVELOT propose des séances de coaching sportif à domicile, grâce à une technologie innovante : l'électrostimulation.

Une séance de 20 minutes équivaut à quatre heures de sport. Avec une séance par semaine, les clients

voient leurs silhouettes se modifier dès le premier mois : raffermissement, tonification, réduction des maux de dos, élimination de la cellulite, force musculaire, etc. La prestation à domicile permet un gain de temps non-négligeable pour ces femmes et hommes en recherche d'efficacité et de performance.

Sculpt
& Care**EN SAVOIR**

| 06 41 13 41 48

| sculptandcare@gmail.com| www.sculptandcare.fr

Moutaret - Rencontre du 21 septembre 2021, co-organisée dans le cadre du Réseau des sites d'avenir pour la forêt iséroise, par le Département de l'Isère, l'Espace Belledonne et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF).



Environnement

DES IDÉES DE PLANTATION FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'adaptation de nos forêts au changement climatique est un enjeu qu'il nous appartiendra de gérer pour les prochaines années. Les faiblesses de certaines essences d'arbres et notamment l'épicéa et les risques sanitaires induits sont déjà présents. Ils nous poussent à repenser notre forêt et à trouver des plantations alternatives.

LE MASSIF FORESTIER DE BELLEDONNE

35 % des forêts de Belledonne sont sur le domaine public et sont gérées par l'Office National des Forêts (ONF). 65 % appartiennent à des propriétaires privés.

Au Moutaret, un propriétaire forestier passionné a dévoilé ses multiples essais de plantation devant une

trentaine de participants. Le propriétaire a acquis et géré des parcelles de 1997 à nos jours. Il a testé différents types d'essences de résineux, de feuillus, notamment sur des parcelles qui avaient subi des coupes à blanc. Des pins sylvestres, pins noirs d'Autriche, thuyas, ont été plantés en racines nues, avec préparation au godet. À proximité, des châtaigniers se plaisent bien sur cet étage, sous surveillance de la maladie du chancre. Implanté plus récemment par le propriétaire, l'érable sycomore est lui aussi très bien adapté. Néanmoins il nécessite ici une protection apicale face au gibier.

LES ENJEUX ET LES DÉFIS DE LA FORÊT :

- Gérer la cohabitation entre la faune et la flore et les conséquences du développement des populations de cerfs sur notre territoire et les impacts négatifs sur le renouvellement forestier. En effet, dans le massif de Belledonne nord l'équilibre faune flore est rompu du fait de la forte augmentation et de la propagation du cerf venu naturellement des massifs voisins.
- Gérer les conséquences du changement climatique (augmentation des températures de 1°C entre 1970 et 2010, gelées tardives, sécheresse, etc.)

Les arbres n'ont pas les mêmes exigences, il convient donc d'analyser ce qu'il se passe sur le terrain pour éventuellement expérimenter de nouvelles essences. Des organismes et des associations ont pour vocation d'aider les propriétaires fonciers privés et notamment de les accompagner dans leurs démarches et les aider à réaliser le diagnostic.

La visite a permis à tous, gestionnaires, exploitants et propriétaires forestiers, de repartir avec des images marquantes de ce qui peut être réalisé en forêt et d'avoir en tête des points d'attention particuliers.

EN SAVOIR

CNPF : Pascal GUILLET

06 14 90 14 45 - pascal.guillet@crpf.fr

Tri

STOP AUX ERREURS DE TRI !

Aujourd'hui, 4 déchets sur 10 jetés dans la poubelle de tri ne devraient pas être là. Le mauvais tri a bien des conséquences : blessures des éboueurs et agents de tri, casse des camions poubelle, panne des machines au centre de tri, perte de matières recyclables, etc.

Chaque geste compte. Ensemble, améliorons la qualité du tri des déchets de la Métropole !



EN SAVOIR


www.grenoblealpesmetropole.fr/tri


Tri

LA COLLECTE DES OBJETS VOLUMINEUX DÉSORMAIS SUR RENDEZ-VOUS

À partir du 1^{er} février 2022, la Métropole propose un nouveau service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous. Tout sera fait pour favoriser le réemploi des objets collectés.

QUELLES SONT LES RÈGLES D'UTILISATION ?

- Service réservé aux particuliers résidant sur le territoire métropolitain
- Le volume global d'objets présentés par dépôt doit être compris entre 0,5 m³ (équivalent à un lave-linge) et 3 m³ (à titre d'exemple un canapé 3 places = 2m³)
- Chaque objet ne doit pas dépasser 3m d'envergure et 80 kg
- Les objets ne doivent pas être démontés et facilement transportables
- Le recours au service est limité à 2 fois par an et par foyer
- Les RDV s'effectuent par créneau de 2h, du lundi au vendredi à partir de 7h30
- Le délai de collecte est de 4 semaines environ
- Les objets doivent être déposés soigneusement, devant chez vous, sur le trottoir, sans gêner la circulation piétonne
- Ils doivent être présentés le jour J, peu de temps avant la collecte, à l'horaire indiqué au moment de la prise de RDV
- La présence du propriétaire est obligatoire
- Seuls les encombrants enregistrés lors de la prise de RDV seront collectés

COMMENT PROCÉDER ?

- Demander un RDV sur le formulaire en ligne, à partir du 1^{er} février 2022 : demarches.grenoblealpesmetropole.fr ou au 0 800 500 027 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
- Un opérateur vous contactera par téléphone pour fixer le RDV et valider la liste des objets à collecter.

Les objets volumineux pris en charge par la Métropole seront triés, contrôlés et éventuellement réparés : les objets en bon état seront revendus en boutiques solidaires à faible prix ou distribués à des familles fragilisées.

À noter : les dépôts sauvages exposent tout contrevenant à des sanctions (amende jusqu'à 2500€).



Environnement

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE : VAULNAVEYS-LE-HAUT S'ENGAGE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Jeudi 16 décembre 2021, 17 communes signent avec la Métropole grenobloise une nouvelle charte d'engagements dans le Plan Climat Air Énergie (PCAÉ) métropolitain. Un document par lequel elles s'engagent à mener, d'ici 2026, de nombreuses actions participant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, à l'amélioration de la qualité de l'air, à l'adaptation au réchauffement climatique et à la protection de la biodiversité.



Signature de la charte d'engagements dans le PCAE, le 16 décembre 2021

(de gauche à droite) :
 - Yves ARGOUUD-PUY, Adjoint chargé de l'aménagement du territoire à Vaulnaveys-le-Haut
 - Christophe FERRARI, Président de Grenoble-Alpes Métropole
 - Jean-Yves PORTA, Maire de Vaulnaveys-le-Haut
 - Pierre VERRI, Vice-président de Grenoble-Alpes Métropole chargé de l'air, de l'énergie et du climat

En 2005, Grenoble Alpes Métropole fut la première agglomération de France à élaborer et mettre en œuvre un Plan Climat. 16 ans plus tard, la pertinence de cet engagement est plus que jamais évidente, et la réalité de ce qu'il a produit est désormais tangible. Une réalité illustrée de façon objective par les résultats obtenus notamment en matière de baisse des gaz à effet de serre, mais aussi par la récente labellisation du territoire au label « Capitale verte européenne 2022 ». Un label qui tient tout autant à l'engagement des hommes et des femmes du territoire grenoblois qu'aux politiques publiques portées

depuis par la Métropole et ses communes membres.

En 2020, la Métropole a adopté un nouveau Plan Climat Air Énergie (PCAÉ), plus ambitieux. Une fois encore, l'action de la Métropole sera déterminante pour la suite, ayant entre ses mains les clés de nombreux domaines d'action. Mais l'atteinte des objectifs inscrits dans ce document passe aussi par une mobilisation forte des habitants et de l'ensemble des acteurs publics, privés et associatifs.

À ce titre, les communes constituent des partenaires incontournables, non seulement par les actions

qu'elles peuvent engager au nom de leurs compétences propres, mais aussi par le rôle de relais d'information qu'elles peuvent jouer, en tant qu'acteur de proximité, auprès des habitants et des entreprises de leur territoire. Dans la foulée d'un nouveau PCAÉ, la Métropole a donc approuvé, le 20 novembre 2020, un nouveau cadre de mobilisation des communes, élaboré en concertation étroite avec elles : une charte d'engagement 2020-2026 qui tranche avec les précédentes chartes proposées, en offrant un panorama plus vaste d'actions.

Les municipalités signataires doivent adopter,

par délibération, un plan d'action concret et opérationnel, qui sera mis en œuvre sur le mandat 2020-2026 et qui s'appuie sur :

- des actions « socles », sur lesquelles les communes s'engagent obligatoirement en signant la charte ;
- des actions relevant de l'application des textes récents et de documents de planification à portée réglementaire (PLUI principalement) ;
- des actions « volontaires », choisies par les communes.

À ce jour, 17 communes, représentant 335 000 habitants du territoire métropolitain (soit deux



tiers de la population totale), s'engagent dans cette nouvelle charte : Corenc, Échirolles, Gières, Grenoble, Meylan, Poizat, Pont-de-Claix, Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, La Tronche, Varcas Allières et Risset, Vaulnaveys-le-Haut, Venon et Vizille.

LES ACTIONS VOLONTAIRES DANS LESQUELLES S'ENGAGE LA COMMUNE

Voici quelques exemples d'actions « volontaires » dans lesquelles la commune de Vaulnaveys-le-Haut a choisi de s'engager :

Adaptation au changement climatique et transition énergétique

- Gestion différenciée des espaces verts et entretien favorable à la biodiversité
- Nombreux projets de végétalisation ou de désimperméabilisation de l'espace public prévus, en particulier dans les cours d'école
- Création de zones de fraîcheur, lieux refuges en période de canicule
- Sensibilisation des habitants aux déplacements alternatifs à l'automobile individuelle

17 communes

Corenc, Échirolles, Gières, Grenoble, Meylan, Poizat, Pont-de-Claix, Saint-Barthélemy-de-Séchilienne, Saint-Martin d'Hères, Saint-Martin-le-Vinoux, Sassenage, Seyssinet-Pariset, La Tronche, Varcas Allières et Risset, Vaulnaveys-Le-Haut, Venon et Vizille.

335 000 habitants

Valorisation des ressources du territoire

- Soutien des producteurs locaux et des circuits courts
- Mise en place de jardins partagés, potagers éducatifs ou ruchers collectifs

Mobilisation des acteurs, gouvernance interne, exemplarité

- Remplacement de chaudières fioul
- Mise en place d'une politique d'achat d'énergies
- Recours à la location ou à l'autopartage
- Démarche de labellisation Cit'ergie
- Limitation de la publicité dans la commune



PAROLE D'ÉLU

Philippe PARAZON

Conseiller municipal

Le 9 décembre, le Conseil Municipal a adopté le Plan Climat Air Energie. Il porte notre contribution à la lutte contre le réchauffement climatique dans les limites de 2°C. Ce plan d'actions, très concret, va nous embarquer dans les transformations de nos modes de vie : habiter dans des logements moins énergivores, nous organiser pour nous déplacer pour quitter le modèle de la personne seule dans sa voiture, nous alimenter plus local en limitant les déchets, construire en limitant l'artificialisation des sols, aménager en économisant l'espace, protéger les terres agricoles et les forêts...

La commune sera exemplaire, et elle sera au service de tous pour permettre à chacun d'apporter sa pierre. Le PCAE sera piloté par un comité constitué d'élus, d'agents et de citoyens volontaires.

DON DU SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG (ADS) DE LA CHARTREUSE DE PRÉMOL

Lundi 29 novembre, 87 personnes sont venues donner leur sang pour la collecte. L'Établissement Français du Sang (EFS) qui s'occupe des prélèvements, constate un déficit important de donneurs, partout en France. **Les réserves sont faibles, le don du sang c'est urgent !**

Alors à vos agendas pour la prochaine collecte qui aura lieu : **lundi 28 mars, de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h30.**

*Nathalie COUSTOULIN,
Présidente de l'ADS de la
Chartreuse de Prémol, à côté
d'un donneur.*



FAIRE & GRANDIR

ATELIERS CRÉATIFS ENFANTS/PARENTS



Les bénévoles de l'association « Faire & Grandir »

L'association propose habituellement quatre ateliers créatifs parents/enfants, à chaque saison de l'année. Cependant, la crise sanitaire et ses prolongements ne nous permettent pas d'organiser nos temps forts, comme nous le faisons traditionnellement, dans le partage et la joie des fêtes.

Les rires et sourires des enfants et de leurs aînés

nous manquent énormément. Nous avons de nombreuses idées en réserve pour nos ateliers créatifs intergénérationnels, que nous mettrons en œuvre dès que possible. Actuellement, nous nous concertons pour vous concocter de belles surprises et vous proposer de nouvelles formules, dès le printemps.

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF CLUB D'URIAGE (ASGCU)

LE GOLF : UN SPORT CONVIVIAL ET INTERGÉNÉRATIONNEL

Sociabilité, respect de l'autre, respect de soi, esprit d'équipe et persévérance. Voici les cinq valeurs que l'ASGCU porte avec ses 400 adhérents. Lieu de rencontre intergénérationnel, le golf est un sport qui se pratique dans une ambiance conviviale.

L'ASGCU poursuit ses ambitions pour 2022 et souhaite :

- Offrir les meilleurs services à tous ses adhérents.
- Construire un groupe motivé de compétiteurs / compétitrices.

- Développer l'école de golf, avec le professionnel Arnaud SEGUIN et les trois bénévoles, certifiés « Animateur Sportif Bénévole de Club ».
- S'associer aux écoles et au centre de loisirs de la commune pour faire découvrir ce sport aux plus jeunes.
- Poursuivre ses engagements responsables et solidaires.



L'équipe et les élèves de l'école de Golf d'Uriage

EN SAVOIR



| www.asgcu.fr

COMITÉ DES FÊTES

L'INCONTOURNABLE SOIRÉE BEAUJOLAIS

Événement attendu de l'automne, le vin nouveau se fête un peu partout et plus particulièrement à Vaulnaveys-le-Haut. Le 20 novembre dernier, « Bare-foot lano » a animé cette soirée incontournable au

rythme d'un « Australian blues'n'stuff » endiablé, au grand plaisir des danseurs. Alternant entre ses harmonicas et sa guitare, le groupe a su donner la cadence pour un repas convivial et joyeux.

Les convives se sont amusés à reconnaître les oiseaux de nos jardins sur une quinzaine de photos de Philippe BEUTIN, avant d'entrer dans le vif du sujet avec le généreux buffet de Thierry OLIVERO, accompagné du vin primeur. Cette année, le beaujolais est qualifié de léger, fruité et gouleyant.

Prochain
rendez-vous :
samedi 5 février
**SOIRÉE JEUX
DE SOCIÉTÉ**



EN SAVOIR



**Comité
des fêtes**
Vaulnaveys-le-Haut



| www.comitedesfetesdevaulnaveys.com

BIEN VIVRE À VAULNAVEYS

SAMEDI CHAMPÊTRE

Cette année encore nos intervenants étaient des passionnés. Chacun a fait partager au public ce qui l'anime au quotidien dans des thèmes chers à BVV : la biodiversité, le respect de la nature, la lutte contre le réchauffement climatique.

Le club d'entomologistes ROSALIA présentait papillons et insectes que l'on côtoie. Mathilde et sa fresque du climat a sensibilisé sur les causes et effets du changement climatique. Gaël de Trièves Compostage est à nouveau venu apporter ses conseils tout comme Stéphane de l'EID pour lutter contre le moustique tigre. Frédéric de Gentiana animait une sortie découverte des plantes de nos

rues alors que l'association « chaîne à vélo » présentait son atelier de remise en circulation de cycles pour les plus démunis. Le rucher de Champ Ruti nous a fait découvrir la vie des abeilles, accompagné de jeunes du CMJ assurant la promotion du miel des ruches de la Mairie et BVV tenait son stand de TROC plants.

Le COVID ne nous a heureusement pas empêchés de réfléchir. Il a fait germer un projet qui nous tenait à cœur : proposer une AMAP à Vaulnaveys. Après plusieurs échanges sur le sujet avec agriculteurs et familles intéressées, le projet avance et devrait se concrétiser au printemps.



Le club d'entomologie « Rosalia »

Bien Vivre à Vaulnaveys Le Haut
Une énergie renouvelée

EN SAVOIR



| 04 58 00 54 52



| contact@bienvivreavaulnaveysfr



| Bien Vivre à Vaulnaveys



DES RENDEZ-VOUS POUR DÉVELOPPER LA VIE CULTURELLE ET FAVORISER LE LIEN SOCIAL

La programmation du premier semestre 2022 promet une belle diversité, il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

En partenariat avec le centre de loisirs, la bibliothèque organise des animations ludiques et éco-responsables, qui sensibilisent à l'utilisation de sources d'énergies « propres », pour les jeunes :

- Mardi 15 février - « Vélo blender » : fabrique ton smoothie par la force de tes jambes !



- Mardi 26 avril - « Ménage au vert » : fabrique tes propres produits ménagers/cosmétiques !

Du 16 au 22 mars, la bibliothèque participe à la « Fête du court métrage » et propose des séances jeune public, ado/adulte ainsi que des séances dédiées aux élèves de l'école élémentaire Jules Bruant.

L'heure du conte des vacances de Pâques invite au printemps, avec Agnès et Sophie, deux conteuses, qui guideront petits et grands dans une balade immobile sur le thème de

la nature, accompagnée d'une guitare et d'objets sonores.

En avril, rendez-vous pour un ciné/débat parents-enfants, sur le thème des réseaux sociaux.

En juin, la bibliothèque vous emmènera en balade dans un jardin et à la découverte des oiseaux qui nous entourent.



PAROLE D'ÉLUE

Lorine CARRIERE
1^{re} Adjointe : affaires
scolaires & Culture

*« Tout ce qui travaille à la culture travaille aussi contre la guerre » Sigmund Freud.
Promouvoir l'accès à la lecture et à la culture, en proposant des animations variées à la bibliothèque, est une volonté forte de l'équipe municipale.
Ainsi, chaque public pourra découvrir ou redécouvrir, et ce tout au long de l'année, des ateliers, spectacles ou conférences, afin de mieux appréhender le monde qui nous entoure.*



UN ATELIER NUMÉRIQUE POUR FAIRE « DE LA TABLETTE UNE ALLIÉE »

Dès janvier 2022, le Centre Communal d'Action Social (CCAS) et la bibliothèque proposent aux personnes de plus de 70 ans un atelier numérique de dix-huit heures, pour apprendre à utiliser une tablette numérique et ainsi favoriser le lien social et diminuer le risque d'isolement.

« Faites de la tablette votre alliée », c'est l'intitulé de cette formation qui montre, avec la tablette, comment développer et maintenir les liens avec ses proches, favoriser l'autonomie des usagers vis-à-vis du numérique et échanger des photos, recettes, musique, etc. À l'issue de ces six séances réparties sur trois semaines, les participants auront appris à créer et utiliser une adresse mail, à se

servir d'une application de visioconférence et à naviguer sur Internet.

Animée par l'association « Cypriée », cette formation est soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA), dans le cadre de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées de l'Isère. Accessible gratuitement et sur réservation, elle propose six places qui ont été prises d'assaut dès l'ouverture des inscriptions. Aussi, le CCAS et la bibliothèque étudient sérieusement la possibilité de reconduire cet atelier plusieurs fois en 2022.



Saint-Martin d'Uriage

JO 2024 DE PARIS : SAINT-MARTIN D'URIAGE « DANS LA COURSE » !



Label « Terres de Jeux 2024 »

Saint-Martin d'Uriage a reçu en mars 2021 ce label, qui donne la possibilité de fédérer la commune et ses habitants autour d'événements sportifs, notamment en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, comme ceux vécus en 2018 lors du cinquantième des JO et

la montée de la flamme. Ce label, obtenu jusqu'aux JO de 2024, permet d'envisager ces trois prochaines années des événements sportifs, festifs et intergénérationnels avec tous : associations, habitants, hameaux.

Une reconnaissance de qualité pour les terres battues d'Uriage

La commune a obtenu en novembre 2021 le statut de « Centre de Préparation aux Jeux » (CPJ) pour le tennis. Michel DERIDDER, Adjoint au Sport, précise : « Un CPJ offre à des délégations sportives du

monde entier la possibilité de s'entraîner au sein d'équipements sportifs labellisés, leur offrant ainsi les meilleures conditions d'entraînement, d'acclimatation et de préparation en vue des Jeux de 2024 ».

Les terres battues dans le parc d'Uriage étaient déjà labellisées « Roland-Garros » eu égard à leur qualité. La capacité d'accueil d'équipes sportives internationales dans des conditions optimales pour s'entraîner a été évaluée par le Comité Paris 2024. La commune peut aussi mettre à la disposition des

sportifs de haut niveau un ensemble de services d'accueil : hébergement, restauration, Office de tourisme catégorie I, etc. Les comités nationaux olympiques et paralympiques seront libres de choisir les lieux où ils souhaitent envoyer leurs athlètes. Il s'agit maintenant de valoriser les infrastructures auprès des comités. Ce travail va être mené avec sérieux et enthousiasme car accueillir une délégation sportive en préparation aux JO est une belle opportunité pour la commune et ses acteurs économiques.

Chamrousse

UNE NOUVELLE ANNÉE À CHAMROUSSE



Le début de la saison a formidablement bien démarré grâce à de très belles chutes de neige. L'hiver continue sur sa lancée avec de beaux événements et activités.

(Re)découvrez les dix activités et événements incontournables pour votre venue à la montagne cet hiver :

- La Lekkarod, l'événement de chiens de traîneaux à voir se dépenser et à caresser
- Profiter du domaine de ski en nocturne et au coucher du soleil avec une vue incroyable sur la vallée illuminée de Grenoble

- Luge Park, snooc et snowtubing pour une expérience hors-ski et glisse unique
- Baptême en chiens de traîneau, plongée sous glace et VTT sur neige pour des activités insolites
- Spa pour un moment de détente
- Animation emblématique comme la course de luge Haribo

Vous connaissez déjà Chamrousse par cœur ? Alors essayez notre nouveauté : l'application Chamrousse Explor Games® pour une mission et un voyage dans le temps !

La Croix de Chamrousse dispose désormais d'un espace pique-nique et de bains de soleil pour profiter de la superbe vue dominant la vallée et les massifs environnants.

Alors, prêt à vivre de nouvelles aventures à Chamrousse ?

Pour éviter l'attente en caisse, rechargez vos forfaits sur :

ski.chamrousse.com

EN SAVOIR  

 | www.chamrousse.com

CARNET

NAISSANCES*

- L'AZOU Liam** né le 30 septembre 2021
- COLIN Mélya**, Ambre née le 14 août 2021
- BIGNOTTI Milo**, Gil, Francis né le 6 octobre 2021
- MAURICE Mahé**, Elio né le 22 octobre 2021
- GUINET Solal**, Christophe, Jean né le 9 novembre 2021
- BOULET Léa**, Clara, Marie née le 19 novembre 2021
- PIERROU Sacha**, Loup né le 29 novembre 2021

MARIAGES

- CANU Marjorie**, Yolande et
- ZIARKIEWICZ Antoine**, Stanislas le 30 octobre 2021



Citoyenneté

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES 2022

Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril. Date limite d'inscription sur les listes électorales : 4 mars.

Les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin. Date limite d'inscription sur les listes électorales : 6 mai

Pour vérifier dans quel bureau vous êtes inscrits ou pour vous inscrire sur les listes électorales, rendez-vous, soit :

- À l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- Sur le site Internet : www.service-public.fr > Particuliers > Papiers – Citoyenneté > Élections

À Vaulnaveys-le-Haut, trois bureaux de vote seront ouverts de 08h00 à 18h00 :

- N°1 : « Le Bourg » - 114 impasse du Champ de Foire
- N°2 : « Belmont » - 232 route du Vernon
- N°3 : « Uriage » - 114 impasse du Champ de Foire

Pour voter, la pièce d'identité est obligatoire, ne l'oubliez pas !

DÉCÈS

- LAYMOND Josette** née STCHEDROFF le 24 octobre 2021
- DE COLLE Valentina**, Rosa née DELLA PIETRA le 12 novembre 2021
- NICOLAS Francis** le 10 décembre 2021
- ARRETE Chantal** née MATHIEU le 12 décembre 2021
- REY Maurice**, Honoré, Marcel le 14 décembre 2021
- FAYE Jean**, Marcel, André le 27 décembre 2021
- ASTIER Roland**, Albert le 2 janvier 2022
- CROQUETTE Jacques**, Robert le 3 janvier 2022



Urbanisme 2.0

LA DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME

À partir du 1^{er} janvier 2022, la mairie sera prête à recevoir vos demandes de permis de construire, déclaration préalable et certificats d'urbanisme en ligne, gratuitement, de manière plus simple et plus rapide.

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme, la commune met à votre disposition un service en ligne, sécurisé, gratuit et facilement accessible : le guichet numérique des autorisations d'urbanisme accessible depuis le lien :

<https://depotdau.lametro.fr/gnau>.

Depuis votre espace personnel, vous pourrez suivre les principales étapes de l'instruction de votre dossier. Toute saisine par voie dématérialisée devra être faite uniquement depuis ce guichet numérique. Aucune saisine par mail ne sera acceptée pour les demandes d'autorisation d'urbanisme.

* Pour information : nous suivons les prescriptions inscrites sur les avis de naissance que nous recevons des communes de naissance c'est pourquoi votre enfant n'apparaît peut-être pas sur ce bulletin.



ENCOMBRANTS

À partir du 1^{er} février 2022, la Métropole propose un nouveau service de collecte des objets volumineux en porte-à-porte, gratuit et sur rendez-vous :
- En ligne sur : <https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr>
- Ou par téléphone : 0 800 500 027, du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.



DÉCHETS

• Ramassage des poubelles (bac marron) : mardi
• Ramassage des emballages (bac jaune) : jeudi

DÉCHÈTERIE

• Horaires jusqu'au 31 mars 2022 : du lundi au samedi, de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30.
Tél. : 0 800 50 00 27 (n° gratuit).



SERVICE DE L'EAU

Problème technique / facturation : 04 57 04 07 77
Intervention urgente : 04 76 98 24 27



VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027



ÉLECTRICITÉ

En cas de coupure d'électricité, appelez le numéro de dépannage au 09 72 67 50 38.



MAISON MÉDICALE DE GARDE DE VIZILLE

Tél. 04 76 08 47 09 / 101 rue du 19 mars 1962
Du lundi au vendredi : 20h00 à 23h00
Samedi : 14h - 18h / 19h à 23h
Dimanche : 09h - 12h / 14h - 18h / 20h - 23h



DON DU SANG

Le prochain don du sang aura lieu lundi 28 mars, à la salle polyvalente, de 09h00 à 12h00 et de 16h00 à 19h30.



POMPIERS

En cas de sinistre, appelez le 18 ou le 112 (depuis un portable). Prenez le temps de donner la nature du sinistre, votre nom, votre adresse complète et surtout la commune dont vous dépendez. Pour les habitants d'Uriage, précisez bien Vaulnaveys-le-Haut.



POLICE MUNICIPALE PLURI-COMMUNALE

Tél. : 04 76 89 54 07



RELAIS POSTE

Point relais de la Poste au tabac presse situé au centre-bourg.



FOURRIÈRE

Auprès de la Mairie : 04 76 89 18 05



RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Permanences administratives sur rendez-vous uniquement les mercredis de 9h à 12h.
Tél. 04 76 78 89 09, courriel : ram@lesicce.fr



CONSULTANCES ARCHITECTURALES

Informations et rendez-vous auprès de la mairie au 04 76 89 18 05 ou à accueil@vaulnaveys-le-haut.fr



ADIL 38

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement en Isère est là pour vous apporter un conseil complet et gratuit sur toutes les questions juridiques, réglementaires ou fiscales relatives au logement.
Infos : 04 76 53 37 30 - www.adil38.org



CONSULTANCES ÉNERGÉTIQUES

L'ALEC vous propose de rencontrer gratuitement des conseillers qui étudieront avec vous les possibilités d'améliorer la consommation énergétique de votre logement.
Infos : 04 76 00 19 09 - www.alec-grenoble.org



BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :
• les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
• les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
• les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



TRANSPORTS

Ligne Proximo 23

Vizille « Le Péage » / Saint Martin d'Hères « Bibliothèques Universitaires »

Ligne Sacado 182

Collège « Les Mattons » / Lycée « Portes de l'Oisans »

Ligne Sacado 401

École « Jules Bruant »

AlloTag : 04 38 70 38 70 - www.tag.fr

Ligne Transisère T89

Vaulnaveys-le-Haut « Belmont » / Saint Martin d'Hères « Bibliothèques Universitaires »

04 26 16 38 38 - www.carsisere.auvergnerhonealpes.fr



COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site www.vaulnaveys-le-haut.fr, les pages Facebook et Instagram Vaulnaveys-le-Haut officiel et suivez les panneaux lumineux.



MÉDIATEUR CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences et rendez-vous à la mairie de Vizille les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois entre 14h et 17h. Prise de rendez-vous au 04 76 78 99 00.

AVOCAT CONSEIL

Permanence gratuite une fois par mois, en mairie, le samedi matin de 8h30 à 11h30.
Prise de rendez-vous au 04 76 89 18 05.



INSCRIPTIONS

SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Nouvel(le) habitant(e) ou non inscrit(e), pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens, filles et garçons doivent se faire recenser en mairie à la date à laquelle ils atteignent l'âge de 16 ans. Se munir du livret de famille, de la carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

AGENDA

LE MAINTIEN DES MANIFESTATIONS SE FERA SOUS RÉSERVE DES CONDITIONS SANITAIRES.

FÉVRIER

Vendredi 4

Soirée films « cinéma de montagne »
(Saint-Martin d'Uriage)

Samedi 5

- Derby ski (Chamrousse)
- Exposition du photographe Alain DOUCÉ (Saint-Martin d'Uriage)
- Soirée jeux de société (Comité des fêtes)

Week-end du 5-6

Journées ski de randonnée (Chamrousse)

Dimanche 6

Compétition amicale de ski freestyle
(Chamrousse)

Samedi 12

Course de ski alpin jeunes (Chamrousse)

Mardi 15

« Vélo blender » (bibliothèque)

Mercredi 16

Heure du conte (bibliothèque)

Du jeudi 17 au samedi 19

Stage d'aquarelle (foyer pour tous)

Mardi 22

Repas à thème (Les Gourlus)

Samedi 26

Projection film « Le doigt de Dieu » (BVV)

MARS

Vendredi 4

Théâtre « Sganarelle ou le cocu imaginaire » (Saint-Martin d'Uriage)

Samedi 5

Loto (ESV)

Vendredi 11

Soirée jeux et BD (BVV)

Samedi 12

- Exposition « jeux & jouets de nos greniers », jusqu'au 3 avril (Saint-Martin d'Uriage)

Dimanche 13

Comédie magique « David & Claudio voyagent » (Saint-Martin d'Uriage)

Week-end du 12-13

Course de chiens de traîneaux
(Chamrousse)

Mercredi 16 & Vendredi 18

Fête du court métrage (bibliothèque)

Vendredi 18

Concert « Mozart à Paris » (Saint-Martin d'Uriage)

Samedi 19

- Journée nationale du souvenir (mairie)
- Soirée Saint Patrick (ESV)

Week-end du 19-20

- Stage acrylique (Foyer pour tous)
- « Alpine classique » : vieilles auto et ski vintage (Chamrousse)
- Coupe de France slalom (Chamrousse)

Samedi 26

Soirée cabaret autour des années 80/90
(Comité des fêtes)

24 mars

La grande lessive « ombres portées »
(Saint-Martin d'Uriage)

Week-end du 26-27

Jam session snowboard au snowpark
(Chamrousse)

Dimanche 27

Spectacle familial (Association des Parents d'Élèves)

Lundi 28

Don du sang (Association des Donneurs de Sang Bénévole)

Mercredi 30

Remise des médailles « ski du mercredi »
(mairie)

AVRIL

Samedi 2

- Carnaval & Tombola (Association des Parents d'Élèves)
- Duathlon des neiges (Chamrousse)

Dimanche 3

Atelier de Pâques (Faire & Grandir)

Week-end du 2-3

Courses Hommes et Dames FIS Citadine
(Chamrousse)

Samedi 9

Chorale (Comité des fêtes)

Dimanche 10

Troc culturel (BVV)

Dimanche 17

Derby VTT hiver (Chamrousse)

Du jeudi 21 au samedi 23

Stage aquarelle (Foyer pour tous)

Dimanche 24

Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la Déportation (Mairie)

Mardi 26

Ménage au vert (bibliothèque)

Mercredi 27

Heure du conte (bibliothèque)

MAI

Dimanche 8 :

- Cérémonie commémorative « victoire du 8 mai 1945 » (mairie)
- Marché aux plants et vide-greniers (Mairie & Comité des fêtes)

Vendredi 13

Soirée Agora « La fresque du climat »
(BVV)

Dimanche 22

Thé dansant (Les Gourlus)

À NOTER

BIBLIOTHÈQUE

Mardi, mercredi, vendredi : 16h30-19h00

Samedi : 10h00-12h00

Fermée les samedis des vacances scolaires et les jours fériés.

71 impasse du Champ de Foire,

Tél. 04 76 89 25 05

www.bibliotheque-vaulnaveyslehaut.fr

GARDERIE PÉRISCOLAIRE

Tél. 06 21 33 12 82

Du lundi au vendredi :

7h15 - 8h30 et 16h30 - 18h15

CENTRE DE LOISIRS (3-13 ANS)

Le mercredi et les vacances scolaires de 8h00 à 18h00.

MARCHÉ

Tous les vendredis de 16h à 20h,
place Eugène Riband

Le Bulletin n°92 VAULNAVEYS- LE-HAUT JANVIER 2022

Bulletin municipal édité par
la commune de Vaulnaveys-le-Haut
n°92 - JANVIER 2022

Directeur de la publication :

Jean-Yves PORTA, Maire

Responsable de la publication :

Lorine CARRIERE, 1^{re} adjointe

Comité de rédaction :

Hélène MAUBOUSSIN,
Marjorie ASSELINEAU, Yves ARGOU-D-PUY,
Éric CHASSERY, Isabelle COURANT,
Martine MERMIER.

Ont participé à la rédaction :

les agents et les élus municipaux,
les associations vaulnaviardiennes,
les offices de Tourisme de Chamrousse
et Saint-Martin d'Uriage, Grenoble-Alpes
Métropole.

Photos - illustrations :

les agents et les élus municipaux,
les associations vaulnaviardiennes,
Michel DORIS, Adobe Stock,
OT Chamrousse et Saint-Martin d'Uriage,
Grenoble-Alpes Métropole (Lucas
FRANGELLA), Croix de Chamrousse (Ann
David).

N°ISSN : 1272-9515 - Tirage : 2 100 ex.

Dépôt légal : JANVIER 2022

Maquette et mise en page :

polartgraphic.fr

Impression :

Imprimerie Notre Dame
papier certifié (PECF)

